

Affectation 1 (c) — Direction générale de la planification stratégique

La Direction générale de la planification stratégique a été créée dans le cadre de l'initiative Profitons des possibilités de croissance (PRO) afin de concentrer les efforts du Ministère pour la détermination stratégique des voies propres à renforcer les secteurs agricole et agroalimentaire, ainsi que les collectivités rurales et du Nord. La Direction générale poursuit plusieurs objectifs particuliers : fournir un leadership et un soutien au développement du Plan stratégique du Ministère; favoriser dans chaque unité l'excellence en matière de planification et de consultation avec les intervenants; soutenir, superviser et communiquer la mise en oeuvre des orientations stratégiques et des politiques du Ministère; intégrer les orientations stratégiques des secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, ainsi que celles des collectivités rurales et du Nord, à la stratégie d'ensemble du Ministère.

Voici les faits saillants des réalisations de la Direction générale de la planification stratégique au cours de l'exercice 2006-2007 :

- la mise en oeuvre d'un système de planification stratégique pour le Ministère qui met fortement l'accent sur la gestion horizontale de la politique interne et externe;
- la mise en oeuvre d'un processus de planification triennal pour les centres PRO et les centres de compétence;
- la codirection de « Créer des possibilités », un processus de consultation provinciale qui vise à ajouter de la valeur aux ressources et aux atouts naturels, physiques et culturels du Manitoba;
- l'établissement de liens avec Santé Manitoba et Vie saine Manitoba pour soutenir la priorité de la santé et du mieux-être;
- l'élaboration des indicateurs de mesure du rendement au sein du Ministère et le soutien aux centres PRO dans l'élaboration de leurs indicateurs de réussite;
- la coordination du développement du système d'intervention d'urgence du Ministère, y compris le renforcement des capacités de toutes les unités organisationnelles en matière d'intervention d'urgence;
- la coordination de l'élaboration des plans de poursuite des activités à tous les niveaux du Ministère;
- l'élaboration du mandat du Conseil du développement rural et agroalimentaire;
- le soutien aux programmes de renouvellement du Cadre stratégique pour l'agriculture et l'élaboration de la politique agricole de la prochaine génération;
- la préparation de la stratégie ministérielle pour l'aquaculture;
- la poursuite de la sensibilisation à un système de culture naturel et la mise en place du financement pour des recherches initiales au Manitoba.

1 (c) Direction générale de la planification stratégique

Dépenses par affectation budgétaire de moindre importance	Dép. réelles 2006-2007 (milliers de \$)	ETP	Dép. prévues 2006-2007 (milliers de \$)	Écart pos./ (nég.) (milliers de \$)	Note expl.
(1) Salaires et avantages sociaux	393,9	6,00	500,1	(106,2)	1
(2) Autres dépenses	137,8		180,8	(43,0)	
Total des dépenses	531,7	6,00	680,9	(149,2)	

Note explicative :

1. *La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par la gestion des dépenses en vue de respecter les restrictions budgétaires du gouvernement et de contrer l'accroissement des frais de fonctionnement et des programmes du Ministère.*

